



Procédure d'appel (difficulté)

Incident technique

Décision de l'arbitre

L'appel doit être annoncé à la cheffe-arbitre ou au chef-arbitre au plus tard avant le départ de la prochaine concurrente ou du prochain concurrent

Courte interruption de la compétition
L'athlète doit directement être en isolement intermédiaire

Informez la cheffe-arbitre ou le chef-arbitre

Continuer la compétition

Décision prise par la cheffe-arbitre ou le chef-arbitre après discussion avec l'athlète et l'arbitre de la voie

>> Cette décision est définitive <<

Position d'escalade irrégulière

Laisser continuer l'escalade

Lorsque la voie est terminée

Informez l'athlète de la situation

Informez l'arbitre de réserve pour contrôle vidéo

Décision de l'arbitre de réserve

Informez l'athlète de la décision

Les appels contre les décisions de l'arbitre de voie doivent être annoncés dans les 15 minutes suivant la parution de la décision par écrit et avec un dépôt de CHF 100.- à la cheffe-arbitre ou au chef-arbitre

Décision du Jury

>> Cette décision est définitive <<

Mesures disciplinaires

| | | |
|--------------------------------------|----------|--|
| Carton jaune | Art 13.1 | Décision définitive |
| Carton rouge | Art 13.2 | Décision définitive |
| Carton rouge et mesure disciplinaire | Art 13.3 | Possibilité de faire passer à la commission de recours |
| Conséquences des cartons | Art 13.4 | |

Extrait tiré du règlement des compétitions nationales d'escalade sportive saison 2024

13. Mesures disciplinaires/Disqualification

13.1 Carton jaune

Les événements suivants entraînent l'avertissement par un « carton jaune » par un-e membre de l'équipe d'arbitrage :

- 13.1.1 Grimper (les deux pieds ont décollé du sol) ou toucher des prises hors du commencement de la voie lors de l'observation
- 13.1.2 Retard lors du retour à la zone d'isolement
- 13.1.3 Retard au moment d'entamer l'escalade après la demande par l'équipe d'arbitrage
- 13.1.4 Non-observation d'une instruction du jury
- 13.1.5 Comportement antisportif
- 13.1.6 Ne pas porter le dossard ou ne pas le porter correctement (voir point 5.5)
- 13.1.7 Absence non excusée lors d'une cérémonie officielle (exemple : athlète ayant décroché une place sur le podium qui n'assiste pas à la proclamation des résultats)
- 13.1.8 Communication avec des personnes hors de l'isolement ou de la zone de transit durant l'isolement.

13.2 Carton rouge

Les événements suivants permettent l'octroi d'un carton rouge par la présidence du jury :

- 13.2.1 Observation de la voie en dehors du périmètre d'observation défini
- 13.2.2 Ne pas retourner en salle d'isolement après l'observation de la voie
- 13.2.3 Utilisation d'un moyen de communication bluetooth pendant l'isolement ou dans la zone de transit
- 13.2.4 Utilisation de matériel d'escalade non autorisé ou insuffisant
- 13.2.5 Quitter l'isolement sans être accompagné
- 13.2.6 Deuxième carton jaune lors de la même saison

13.3 Carton rouge et mesure disciplinaire

Les événements suivants permettent l'octroi d'un carton rouge par le jury ainsi qu'une mesure disciplinaire prononcée par Swiss Climbing CAS :

- 13.3.1 Se procurer ou communiquer (à d'autres participant-e-s) des informations sur la voie avant ou pendant la compétition hors de l'observation permise
- 13.3.2 Ne pas donner suite aux décisions du jury
- 13.3.3 Non-paiement de la finance d'inscription
- 13.3.4 Violation flagrante de la charte éthique de Swiss Olympic, notamment:
 - a) Comportement antisportif vis-à-vis d'officiels ou de participant-e-s ou dérangement de la compétition
 - b) Insultes envers une autre personne ou le public
 - c) Vandalisme ou dégât matériel sur l'ensemble de l'aire de la compétition
 - d) Consommation de drogues ou alcool durant la compétition (voir règlement anti-dopage de Swiss Olympic et du Club Alpin Suisse CAS)

13.4 Conséquences des cartons

Carton jaune : avertissement

Carton rouge :

- a) Compétiteur-trice-s: suspension pour la compétition nationale suivante
- b) Coachs: amende de 100.- CHF
- c) Spectateur-trice: exclusion, resp. interdiction de pénétrer dans la salle pendant la durée de la compétition.